

# La manifestation du temps dans les catégories grammaticales du français et les adjectifs temporels

## 1. Les catégories grammaticales du français

Le temps peut apparaître dans la langue de plusieurs manières. Le plus souvent, ce sont les temps verbaux (comme l'imparfait, le futur antérieur, etc.) ou bien la relation des propositions d'une phrase complexe (telles que simultanéité, postériorité, antériorité) qu'on associe à la notion de temps linguistique. Cette tendance se manifeste, entre autres, dans le pourcentage élevé des études consacrées à ces sujets parmi les ouvrages traitant du temps linguistique.

Grâce à l'activité de Mme Kelemen, les étudiants hongrois sont dans une situation enviable, car le grand nombre et surtout le niveau scientifique de ses ouvrages sur l'analyse des temps verbaux et en particulier ses remarques contrastives sur les problèmes les plus importants vus par les yeux du locuteur hongrophone leur permettent de comprendre très vite et en profondeur les différences qui s'observent entre le français et le hongrois. Par cet écrit, nous aimerions contribuer à ses constatations générales sur le temps linguistique.

Pour ce faire, nous nous proposons une approche moins traditionnelle sur une base essentiellement sémantique. Les deux domaines de recherche auxquels nous venons de faire référence mettent en évidence le fait que le temps apparaît à différents niveaux de l'analyse linguistique. L'étude des temps verbaux appartient essentiellement à la morphologie tandis que l'analyse des rapports entre les propositions d'une phrase complexe fait partie de l'analyse syntaxique. Dans ce chapitre, nous ne nous occupons que de la manifestation du temps au niveau des mots.

Reprenons tout d'abord les catégories grammaticales du français :

- |                     |                  |
|---------------------|------------------|
| a) VARIABLES :      | b) INVARIABLES : |
| 1. nom / substantif | 6. préposition   |
| 2. verbe            | 7. conjonction   |
| 3. adjectif         | 8. adverbe       |
| 4. pronom           | 9. interjection  |
| 5. déterminant      |                  |

Parmi ces catégories, quelles sont celles qui peuvent avoir une valeur temporelle quelconque ? Nous avons déjà fait référence à la valeur temporelle des verbes où le temps, outre le sémantisme, se manifeste aussi par des éléments matériels (les désinences) : de ce point de vue, les verbes sont uniques. Pour le reste, c'est toujours le sémantisme qui assure le lien avec le temps.

## 2. Les substantifs

Certains substantifs désignent des réalités temporelles. Cependant, cette valeur temporelle est très complexe ; ils expriment, entre autres, les unités à l'aide desquelles l'homme mesure le temps : *seconde, minute, heure, jour, semaine, mois*, etc. La langue dispose de beaucoup de substantifs temporels pour nommer les notions qui font absolument partie de notre pensée.

Ils désignent et ainsi nous permettent de saisir

- les moments du jour : *soir(ée), nuit, matin(ée), midi*, etc.
- les jours de la semaine : *lundi, mardi, mercredi*, etc.
- les saisons : *été, automne, hiver, printemps* ;
- les âges de la vie : *enfance, adolescence, vieillesse*, etc.
- des durées : *bimestre, trimestre, semestre*, etc.
- des fêtes : *Noël, Pâques, Ascension*, etc.

et ainsi de suite.

Nous pouvons donc constater que certains substantifs possèdent une valeur temporelle très importante, ce qui n'est pas reflétée par le nombre des études qui analysent la manifestation du temps dans la langue. Les recherches actuelles menées au *Laboratoire de Linguistique Informatique* du CNRS (à l'Université Paris XIII) pourront contribuer à élargir nos connaissances sur cette valeur injustement négligée des substantifs.

### **3. Les conjonctions**

Par contre, la valeur temporelle des conjonctions (et des locutions conjonctives) est bien connue de tout le monde. Lors de l'analyse syntaxique, par leur nature, elles permettent de saisir le rapport entre les propositions ou même entre les phrases, au niveau de la linguistique textuelle. Elles peuvent indiquer

- l'antériorité : *avant que* ;
- la simultanéité : *pendant que, maintenant que, lorsque*, etc., et
- la postériorité : *après que, une fois que*, etc.

### **4. Les adverbes**

Comme c'est le cas des conjonctions, la temporalité des adverbes (et des locutions adverbiales) est aussi bien connue et analysée<sup>1</sup>, de nombreux ouvrages ayant été consacrés à ce sujet. Ils peuvent, entre autres, référer aux champs temporels

- passé (ou bien peuvent indiquer l'antériorité) : *hier, jadis, auparavant, autrefois*, etc.
- présent (ou bien peuvent indiquer la simultanéité) : *aujourd'hui, maintenant, actuellement, présentement*, etc.
- futur (ou peuvent indiquer la postériorité) : *demain, après-demain, désormais, dorénavant*, etc.

Ils peuvent aussi exprimer la rapidité d'une action (*rapidement, vite, en un instant*, etc.), bien que ce phénomène ne soit pas en rapport direct avec le temps. Cf. nos remarques sur la temporalité « secondaire » à la fin de ce chapitre), sa durée (*longtemps, longuement, durablement, d'ici peu / longtemps, bientôt*, etc.) et ainsi de suite.

Les catégories présentées jusqu'ici (verbe, substantif, conjonction, adverbe) ont une valeur temporelle évidente par rapport aux autres que nous allons reprendre.

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple Maurice GROSS, *Grammaire transformationnelle du français 3 – Syntaxe de l'adverbe*, Paris, Asstril, 1986, chapitre VI : Les expressions de temps, pp. 206 et 310. Dans ce chapitre, l'auteur parle aussi de la valeur temporelle de certains éléments autres qu'adverbes – p. ex. des noms et fait une distinction essentielle entre date et durée.

### 5. Les déterminants

Il est très bizarre de parler de la temporalité des déterminants. En fait, eux aussi ont plusieurs emplois dont l'un est temporel. Il s'agit de l'article défini. Dans un complément circonstanciel de temps de type *le matin, le lundi, etc.*, c'est justement la présence du déterminant qui assure la valeur distributive de ces formules. Ici, nous avons un groupe nominal, mais il n'a pas pour fonction d'être un argument, mais un complément temporel dans lequel le déterminant a un sens générique ou distributif. La présence de certains substantifs temporels (si on peut les nommer ainsi) est indispensable ; dans d'autres cas, la valeur distributive de l'article défini n'apparaît jamais – cf. *la sincérité, la table, le mari, le mois, l'année, etc.* Nous avons dit certains substantifs temporels, car cet emploi a un critère très important : ce sens n'existe qu'avec des jours de la semaine et des moments du jour.

Nous pouvons donc voir que le temps se manifeste partout, même dans des catégories grammaticales que l'on pourrait facilement qualifier d'atemporelles.

### 6. Les adjectifs

Nous connaissons nombre d'adjectifs qui peuvent exprimer une certaine relation temporelle. Nous pouvons faire une distinction interne au sein des adjectifs de ce type en fonction de la structure de temps intérieur (c'est-à-dire l'aspect, le déroulement de l'action désigné par le substantif) et extérieur (les rapports qu'on pourrait représenter sur l'axe temporel linéaire). Cette division élémentaire montre bien la complexité de la dimension du temps.

Outre les participes, éléments verbaux qui peuvent exprimer un aspect par leur sémantisme, nous avons aussi des adjectifs « purs » qui ont la capacité de désigner la structure temporelle intérieure, c'est-à-dire qu'ils expriment essentiellement la nature du déroulement d'une action. Ces adjectifs qu'on pourrait nommer « adjectifs aspectuels » traduisent l'aspect

- inchoatif : *novice, initial, introductif, embryonnaire, inaugural, originel, originaire, primitif, préliminaire, etc.*
- ponctuel :  *Brusque, brutal, immédiat, imminent, soudain, subit, instantané, etc.*
- terminatif : *final, terminal, etc.*
- duratif : *permanent, durable, tenace, continu, résistant, endémique, etc.*

Par structure de temps extérieure nous entendons donc les relations qui pourraient être exprimées sur l'axe temporel (cf. l'antériorité, la simultanéité, la postériorité, durées et dates ou points, etc.) C'est que ces informations ne concernent pas la description de la nature du déroulement de l'action : une explosion est toujours instantanée, indépendamment du fait qu'elle a eu (a ou aura) lieu dans le champ temporel passé, présent ou futur.

L'adjectif *séculaire*, par exemple, indique une durée qu'on peut « essentiellement délimiter » dans le temps. Essentiellement, car lors de l'emploi courant de ce mot, il n'a, très souvent, qu'une valeur approximative, mais cela ne change pas le sens de base du mot qui est liée à une durée de cent ans.

En français, il existe tout une série d'adjectifs de ce type, c'est-à-dire qui expriment une durée qu'on peut délimiter et qui est exprimée en années : *millénaire, décennal, septennal, quinquennal, quadriennal, triennal, biennal, annuel*. Ces adjectifs ont un double sens : 1) « qui

« dure N ans » et 2) « qui a lieu tous les N ans ». Ce phénomène s'appelle « polysémie régulière ».

Mais on peut compter le temps aussi en mois. En principe, nous avons la série suivante : *semestriel, quadrimestriel, trimestriel, bimestriel, mensuel*.

Après les mois, viennent les semaines et les jours. Néanmoins, les adjectifs *hebdomadaire, tri-hebdomadaire* et *bi-hebdomadaire* expriment essentiellement une régularité et non une durée : « qui a lieu, qui paraît N (= 1, 2 ou 3) fois par semaine ».

Si on continue la division, on en arrive au niveau des heures. L'adjectif *horaire* a les sens suivants (d'après le *PR*) : « 1) qui correspond à une durée d'une heure et 2) qui a lieu toutes les heures ».

Entre l'échelle des jours<sup>2</sup> et des heures, nous avons les moments du jour : *matin(ée), midi, soir(ée), nuit...* et les adjectifs relatifs à ces intervalles (et qui viennent parfois de ces substantifs) qui peuvent donc référer

- au matin : *matinal, matutinal (litt.), matinaire (litt.)* ;
- à la nuit : *nocturne, crépusculaire, vespéral (litt.), nocturnal (rare), nital (rare)* ;
- au jour : *diurne*.

Entre les années et les mois, nous avons les saisons avec les adjectifs *printanier, estival, automnal* et *hivernal*. La curiosité de ces adjectifs est qu'ils ont un double sens dont l'un n'est pas temporel. En parlant de *vêtements estivaux*, par exemple, nous pensons à des vêtements qu'on porte d'habitude quand il fait chaud – mais pas forcément en été.

Jusqu'ici, nous avons parlé des adjectifs qui expriment une durée qu'on peut définir. Mais bien évidemment, il y a des durées qui ne peuvent pas être délimitées. Parmi les adjectifs qui expriment une durée qu'on ne peut délimiter dans le temps, nous avons plusieurs sous-types, comme les types *long, court* et *temporaire*. Les adjectifs *court* et *long* incarnent deux types bien différents, nous reconnaissons immédiatement la différence entre eux, mais nous ne pourrions pas les définir d'une façon objective en disant, par exemple, que *court* peut dire trois minutes au maximum et *long* veut dire dix minutes au moins. C'est en fait un problème de référence : *court* ou *long* – mais à quelle échelle ? Autrement dit : par rapport à quoi ? Ici, nous ne sommes pas en mesure de donner une explication universelle adéquate à toute situation de ce type. Cela dépend toujours du contexte (= de la situation) actuel(le). L'adjectif *court* peut avoir une connotation positive ou négative, et il en est de même pour *long*.

Pour établir les deux premiers sous-groupes, nous pouvons énumérer les synonymes de ces adjectifs :

- groupe « court » : *bref, fugace, fugitif, éphémère, momentané, passager, etc.*
- groupe « long » : *éternel, perpétuel, infini, interminable, impérissable, durable, constant, stable, etc.*<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf. *quotidien, journalier* – avec les mêmes remarques qu'à propos des autres périodiques du type *trimestriel*, etc., mais ici c'est toujours le sens itératif (= aspectuel) qui apparaît.

<sup>3</sup> Nous voudrions attirer l'attention sur le fait que la limite entre les adjectifs aspectuels duratifs et les adjectifs temporels qui expriment une durée de type « long » (qu'on ne peut pas délimiter) est extrêmement mince. En fait, cela dépend de la nature du substantif auquel l'adjectif réfère. S'il s'agit d'un événementiel ou d'un abstrait qui suppose une action « en arrière-plan », l'adjectif peut être qualifié d'aspectuel, mais, avec un concret, ils sont plutôt temporels. (Cf. la différence entre *un préjugé durable* vs. *une chaussure durable*).

Parfois, nous ne pouvons pas définir, même approximativement, si une action, un événement ou un substantif est de courte ou de longue durée, mais nous savons que la situation actuelle n'est pas définitive ; c'est alors qu'on emploie les termes du type *temporaire*, *transitoire*, *provisoire*. Contrairement à l'apparence, à ce qu'on pourrait penser à première vue, le caractère *temporaire* de quelque chose ne veut pas forcément dire une durée courte : une solution temporaire peut durer des décennies. Or une période de plusieurs décennies ne peut être qualifiée de « courte » qu'à l'échelle des millénaires.

Si nous parlons *de lois* ou *d'institutions provisoires*, *d'offices temporaires* – nous pouvons bien imaginer que cela peut signifier plusieurs années jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par quelque chose de vraiment définitif.

Nous proposons donc d'établir une classe suivante (type « temporaire ») au sein du sous-groupe « adjectifs temporels qui expriment une durée qu'on ne peut pas délimiter ». Avec cette dernière, nous en avons déjà trois (les deux autres étant *long* et *court*).

Il n'est pas toujours simple d'indiquer les limites temporelles d'un événement, d'une action, etc. En général, nous pouvons constater que c'est plus difficile qu'on ne le penserait et parfois même les experts d'un domaine ne peuvent indiquer que des limites très vagues. C'est le cas des « âges de la vie », par exemple. En général, la conscience humaine fait la division suivante et nous présentons tout de suite quelques adjectifs qui se réfèrent à :

- l'enfance : *infantile*, *puéril*, *impubaire*, *jeunet*, *jeunot* (*fam.*), etc.
- l'adolescence : *pubaire*, *pubescent*, *pubertaire*, etc.
- la jeunesse : *jeune*, *juvénile*, *nubile*, etc.
- l'âge adulte : *quadragénaire*, *quinquagénaire*, etc.
- la vieillesse : *vieux*, *vieilli*, *antique* (*fam.*), *sexagénaire*, *septuagénaire*, *octogénaire*, *nonagénaire*, *centenaire*, etc.

Certains adjectifs temporels se réfèrent directement à un champ temporel, comme les adjectifs *antérieur* et *précédent* au champ temporel passé (ou à l'antériorité), *actuel*, *contemporain*, *présent* s'emploient pour exprimer le présent (ou la simultanéité) et les adjectifs *futur*, *proche*, *prochain*, *ultérieur*, *postérieur*, *suivant*, etc., indiquent le futur (ou la postériorité).

On pourrait continuer la liste, car une référence au temps est présente dans la définition des adjectifs du type *nouveau*, *moderne*, par exemple. Quand on parle d'un objet qui est nouveau, cela veut dire que « je viens de l'acheter » : même s'il s'agit d'un achat d'occasion, pour moi, il est nouveau, car je ne l'avais pas encore. Le caractère neuf, nouveau, de l'objet en question dépend de nombre de facteurs. En informatique, par exemple, l'adjectif *moderne* n'est « valable » que pour quelques mois au maximum, mais en parlant d'un *état moderne*, *moderne* peut indiquer des siècles.

Le dernier type comprend deux adjectifs : *ponctuel* et *exact*. (Cf. *Il a toujours été exact / ponctuel au rendez-vous*.) Ces adjectifs indiquent déjà les limites de la notion de temps, car ils ont nombre de sens non-temporels. (Cf. *la définition / copie / valeur exacte*.) Ils nous mènent donc à la temporalité secondaire. Pour l'instant, on range ici les adjectifs relatifs aux époques géologiques (*dévonien*, *jurassique*, etc.) et historiques (*mérovingien*, *carolingien*, etc.), mais aussi les numéraux ordinaux qui représentent une série et, en tant que tels, se situent

forcément l'un après l'autre dans le temps : *premier* précède *deuxième*, etc. Il est à remarquer que les limites entre la temporalité primaire et secondaire, qui semble d'ailleurs être valable aussi pour d'autres catégories grammaticales, ne sont pas encore bien claires, mais feront l'objet d'études dans les années à venir.

### **7. Les prépositions et les catégories atemporelles (interjections et pronoms)**

Il nous reste à analyser les interjections, les prépositions, les pronoms et les adjectifs. Quant à ce dernier, le titre de notre travail met en évidence notre conception de base : les adjectifs temporels, plus exactement la notion d'adjectif temporel sera présentée dans le sous-chapitre suivant d'une façon bien détaillée.

D'ici-là nous pouvons constater que certaines prépositions véhiculent une notion temporelle : nous les avons déjà rencontrées avec la conjonction *que* dans les locutions conjonctives du type avant que, après que, etc. Dans leur emploi « pur », elles ont le même lien avec le temps, mais cette fois-ci elles ne l'expriment pas forcément au niveau des propositions (comme peuvent le faire les locutions prépositives avec un infinitif – cf. *avant de*, *après* + inf), mais au niveau des éléments inférieurs à la phrase, c'est-à-dire les syntagmes : *avant* / *après* (+ GN : p. ex. *le dîner*). Elles peuvent donc exprimer l'antériorité et la postériorité, mais aussi la simultanéité (*pendant*) : elles forment tout un système en fonction des besoins de la langue.

Nous pouvons terminer ce petit échantillon de la manifestation du temps dans la langue en constatant que parmi les neuf catégories grammaticales du français seulement les pronoms et les interjections semblent vraiment indépendants du temps : on pourrait les qualifier de catégories « atemporelles ».

### **8. Conclusion**

Jusqu'ici, la temporalité des catégories grammaticales n'a pas fait l'objet de nombreuses études ; pourtant, cela serait nécessaire afin d'approfondir nos connaissances sur les différentes manifestations du temps linguistique. Néanmoins, la valeur temporelle de certaines catégories (voir l'analyse contrastive des temps verbaux dans les ouvrages de Mme Kelemen, les adverbes de temps, les conjonctions de subordination) est déjà étudiée d'une façon approfondie. Ces études pourraient nous servir de point de départ pour décrire la temporalité des autres catégories grammaticales.

Après avoir défini la valeur temporelle de chacune des parties du discours, les études pourraient avoir pour but de dresser le schéma du système temporel de la langue, ce qui permettrait, entre autres, d'analyser la synonymie partielle et totale non seulement entre les éléments d'une même catégorie grammaticale, mais aussi de réaliser des comparaisons multicatégorielles. La portée pratique des analyses de ce type est importante, entre autres, pour le traitement automatique de la langue qui aurait ainsi un moyen efficace pour reconnaître les transformations possibles d'un même énoncé.

PÉTER BALOGH

Budapest

### **Bibliographie**

- Balogh, Péter, *Les adjectifs temporels du français et du hongrois*, thèse, Université Paris XIII – LLI, 2000.
- Gross, Gaston, « À quoi sert la notion de partie du discours ? », in : *Les classes de mots. Traditions et perspectives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995, pp. 217-223.
- Gross, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français 3 – Syntaxe de l'adverbe*, Paris, Asstril, 1986.
- Kelemen, Jolán, *De la langue au style. Éléments de linguistique contrastive.*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1988.
- Kiefer, Ferenc, *Jelentésan*, Budapest, Corvina Kiadó, 2000.
- Le Nouveau Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française sur CD-ROM*, Paris, Robert, 1996.
- Riegel, Martin – Pellat, Jean-Christophe – Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997<sup>3</sup>.